

SCOTAN INDICATEURS DE SUIVI

1 - Gestion économe d'espace

Une faible optimisation du foncier

Le SCOTAN a eu une consommation foncière brute¹ de plus de 1 800 ha sur la période 1976-2002 pour un gain en logements de 18 000 unités. Le SCOTAN se trouve ainsi dans la moyenne par rapport aux autres territoires.

Les pôles ont produit la moitié des logements en consommant un tiers du foncier. Ce sont eux qui optimisent le mieux le foncier au sein du territoire. Par contre, à l'échelle de l'Interscot, les pôles du SCOTAN sont parmi ceux qui utilisent le plus de foncier par logement.

Les villages du SCOTAN ont consommé la moitié du foncier pour produire un tiers des logements essentiellement en raison d'une production majoritaire de maisons individuelles. A l'inverse des pôles toutefois, les villages du SCOTAN ont consommé moins de foncier par logement que l'ensemble des villages de l'Interscot.

Enfin, la part des logements construits dans les autres niveaux de centralités correspond à peu près à la part du foncier qui y a été consommé (22 % des logements pour 25 % de la consommation foncière du SCOT).

Une urbanisation qui s'effectue majoritairement par grandes extensions

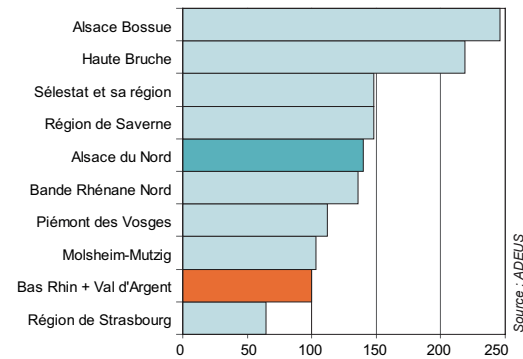
En moyenne, dans le SCOTAN, **la part de l'urbanisation dans le tissu existant représente un peu moins de 30 % de l'ensemble de la consommation foncière** sur la période 1976-2002. Cette proportion est identique à la moyenne de l'Interscot, mais cache des disparités.

Dans les pôles, moins d'un tiers de la consommation foncière s'effectue dans le tissu existant. Cette proportion est parmi les plus faibles de l'Interscot. À titre de comparaison, dans les pôles du SCOTERS et du SCOT de la Région de Sélestat, la part de l'urbanisation s'effectue pour plus de la moitié dans le tissu existant.

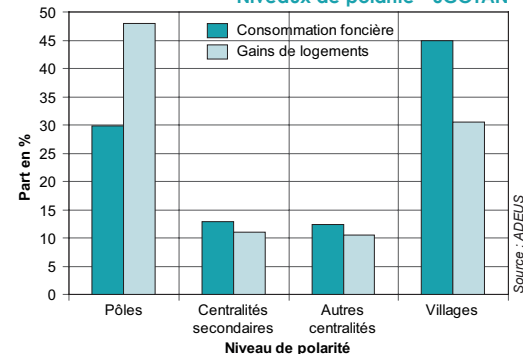
Au contraire, dans les autres niveaux de centralités du SCOTAN, l'urbanisation dans le tissu existant est supérieure à la moyenne de l'Interscot.

1. La consommation foncière est donnée ici hors zones d'activités.

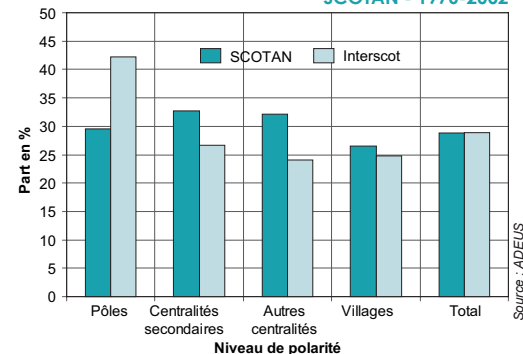
Consommation foncière par logement produit 1976-2002



Part dans la consommation foncière et dans la production de logements - 1976-2002
Niveaux de polarité - SCOTAN



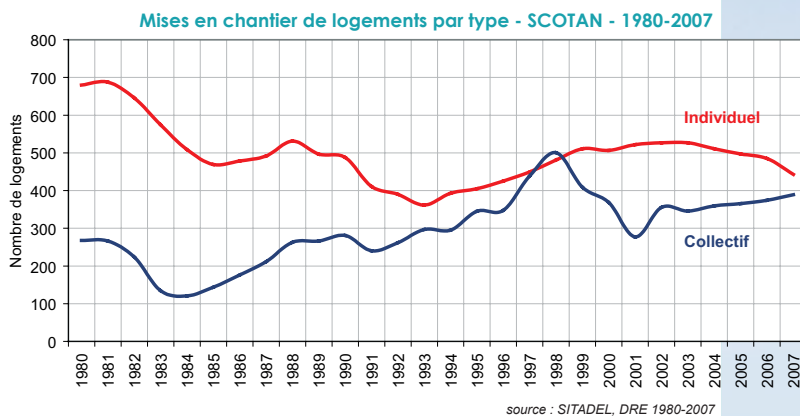
Part du remplissage dans la consommation foncière SCOTAN - 1976-2002



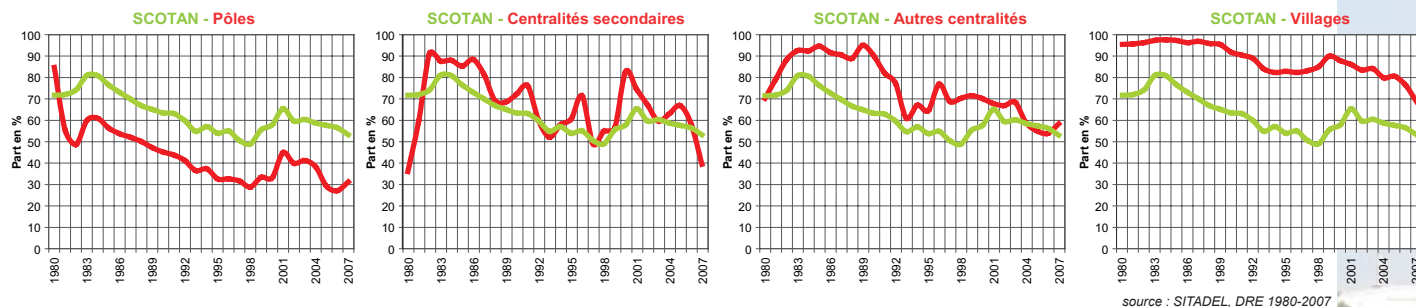
Une offre en logements collectifs qui s'accroît significativement

Dans le territoire du SCOTAN, on assiste à une baisse régulière de la production de logements individuels. De ce fait, entre 1980 et 2007, on passe d'une production de 7 logements sur 10 en individuel, à une production de 5 logements sur 10 aujourd'hui (contre 4 logements sur 10 au niveau de l'Interscot).

Si la part de l'individuel diminue partout, cette baisse est particulièrement significative dans les pôles.



Part de l'individuel



2 - Renforcement des centralités

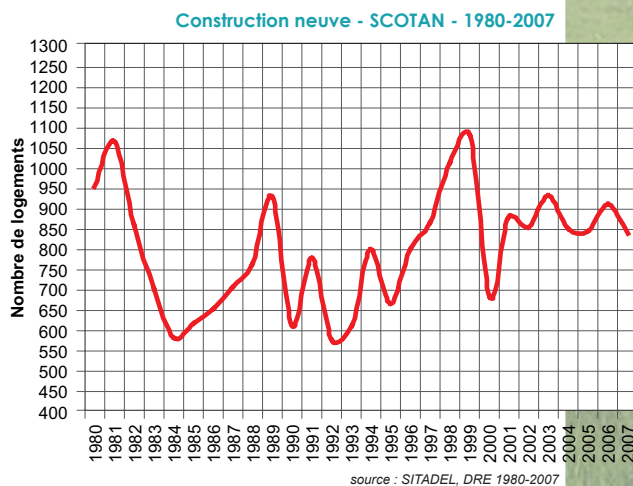
Une production de logements récente qui ne renforce plus les pôles

Depuis le début des années 1980, il s'est construit plus de 22 000 logements dans le territoire du SCOTAN, soit une production annuelle moyenne de 795 logements. Si cette production paraît cyclique, il est tout de même à noter une tendance à la hausse sur le long terme. En effet, ces dernières années, il s'est construit en moyenne 900 logements par an.

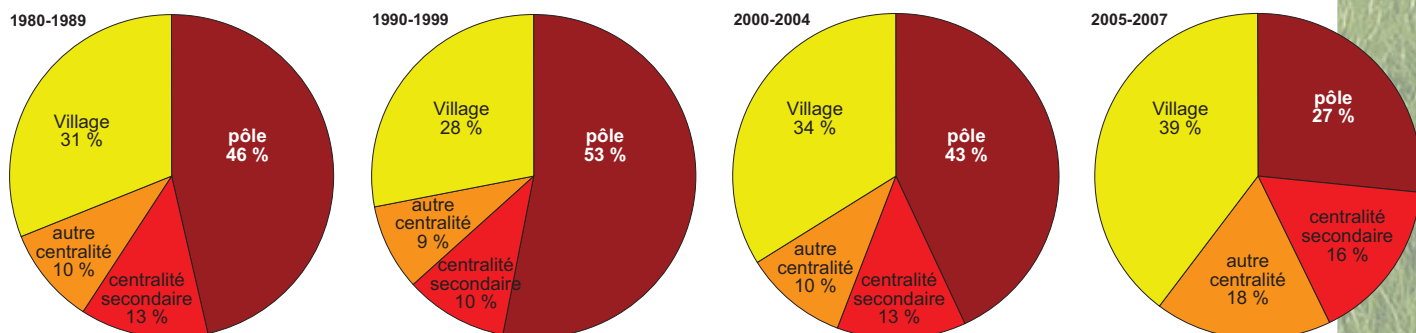
De plus, après le territoire du SCOTERS, c'est celui du SCOTAN qui détient la part la plus importante dans la production totale de logements (entre 13 % et 16 % selon les périodes).

Au sein même du territoire du SCOTAN la répartition de la construction selon les niveaux de centralité est restée relativement stable dans le temps. **Ce n'est que sur la dernière période que la place du pôle a fortement diminuée** : 27 % de la production totale de logements du territoire entre 2005-2007, contre plus de 40% sur les périodes antérieures.

De manière générale dans l'Interscot, la dernière période est marquée par une construction majoritairement portée en dehors des pôles.



Construction neuve dans le SCOTAN





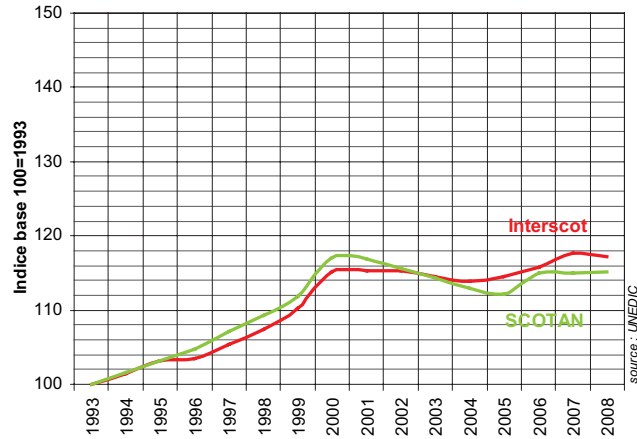
Six emplois sur dix dans les pôles urbains, une part constante

En 2008, on dénombre dans le SCOTAN, 42 500 emplois marchands². Ceci représente 14 % des emplois de l'Interscot pour 15 % de sa population.

Depuis 1993, l'évolution de l'emploi marchand dans le SCOTAN a suivi la tendance générale observée à l'échelle de l'Interscot.

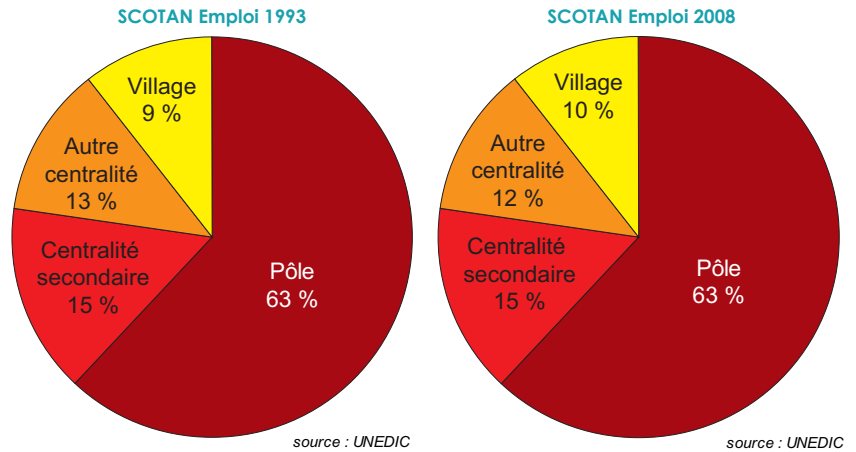
En 15 ans, le volume de l'emploi a augmenté de 15 % (17 % pour l'Interscot).

Evolution de l'emploi marchand - SCOTAN - 1993-2008



Dans les différents niveaux de centralité du territoire, l'évolution de l'emploi entre 1993 et 2008 n'a pas entraîné de modification dans le poids des centralités. Contrairement à ce qui s'observe pour les logements, l'emploi continue de se concentrer préférentiellement dans les centralités urbaines.

Dans le SCOTAN, six emplois sur dix sont situés dans les pôles urbains.



2. Emplois marchands : l'ensemble des personnes exerçant une activité dans le domaine de la production marchande c'est à dire produisant des biens et des services qui sont écoulés ou sont destinés à être écoulés sur un marché.

3 - Développement d'un habitat diversifié

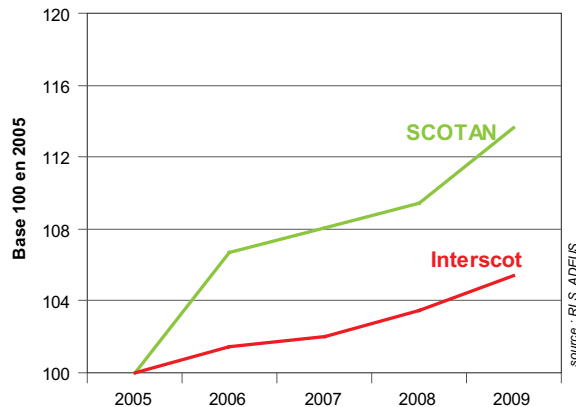
Une offre en logements aidés qui se développe là où elle est déjà importante

En 2008, le territoire du SCOTAN compte 3 627 logements aidés (soit 4 % du parc total de logements). Après le SCOTERS (19 % du parc) c'est la seconde zone où cette offre est la plus développée. Rapporté à la population, cela représente 24 logements aidés pour 1 000 habitants.

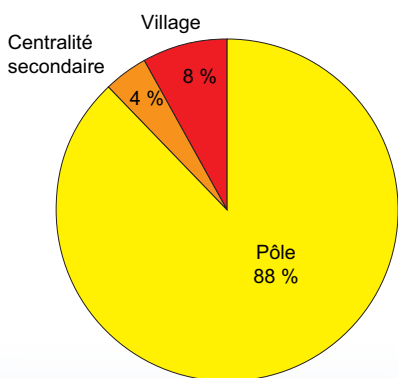
Depuis 2005, la croissance de l'offre locative aidée a été plus marquée dans le SCOTAN qu'en moyenne dans l'ensemble de l'Interscot. Seuls les SCOTs de la Région de Saverne et du Piémont des Vosges présentent des évolutions supérieures, mais pour des volumes de logements nettement moindres.

Cette évolution ne parvient toutefois pas encore à rééquilibrer l'offre aidée sur le territoire.

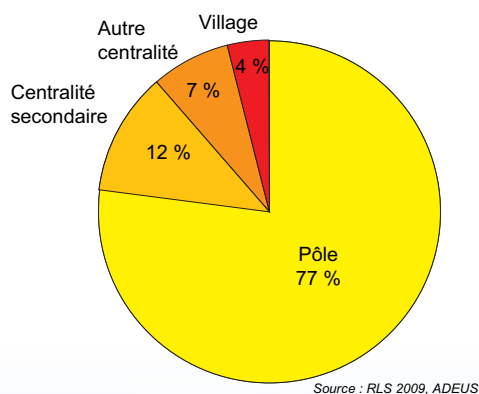
Evolution du parc de logements aidés dans le SCOTAN - 2005-2009



Les logements aidés financés selon les niveaux de l'armature urbaine - SCOTAN



Parc de logement aidés existant - SCOTAN



Dans le SCOTAN, le parc de logements aidés est fortement concentré dans les pôles urbains qui regroupent près de 8 logements sur 10. Cette tendance se poursuit jusqu'en 2008.

Une grande majorité des 214 logements financés en 2008 se localisent dans les pôles urbains. Les centralités secondaires et les villages comptent respectivement 9 et 17 logements aidés en 2008.

Toutefois, sur les 46 logements financés en 2007, 4 sur 10 étaient localisés hors des pôles urbains.

Face à cette offre, les besoins peuvent être approchés de deux manières :

- la demande potentielle : dans le SCOTAN, 6 ménages sur 10 pourraient, au vu de leurs revenus, prétendre à un logement aidé. Cette proportion est similaire à la moyenne de l'Interscot.
- la demande exprimée : au 1er janvier 2009, 1 038 demandes de logements aidés ont été exprimées dans le SCOTAN sur plus de 18 000 demandes exprimées au niveau de l'Interscot.